

La « biologisation » du pouvoir sous l'Allemagne nazie

Intervenants

Johann **CHAPOUTOT** (Maitre de conférences à l'université de Grenoble. Sa thèse doctorale a porté sur l'utilisation de l'Antiquité par le pouvoir nazis)

Yves **TERNON** (médecin et historien).

Intervention de J. Chapoutot

Que faut-il entendre par « biologisation du pouvoir » ? Il serait plus juste de parler de « biologisation du politique » et de l'ensemble de la « polis ». Il s'agit en effet pour les Nazis de penser la communauté avec les catégories du biologique, de penser donc le monde social comme naturel, soumis exclusivement/totallement aux lois de la nature. Ce qui prime alors pour comprendre la société n'est pas la raison, mais l'instinct. Le conférencier organise son propos en 2 moments : la biologisation de la pensée politique, d'une part, le pouvoir exercé sur les corps, d'autre part.

1- Une pensée politique biologisante

« Biologiser » le politique, c'est l'organiciser, penser la société par la métaphore organique.

Le discours nazi n'emploie quasiment jamais le terme de société, et rarement le concept de nation. Le concept clef de la pensée politique nazie est celui de « Volkskörper », le « corps du peuple ». La pensée de la société/communauté comme corps est un vieux lieu commun de la pensée politique, qu'on trouve déjà exprimé chez Platon, dans l'apologue de Menenius Agrippa¹. Cette métaphore de la communauté comme corps implique de penser la société relevant d'une solidarité organique entre les membres –ce qui implique que nul ne peut en être retranché, mais aussi que nul « corps étranger » ne peut lui être greffé sans risque de rejet par le corps souche. Cette conception implique aussi que les membres de la communauté sont entièrement déterminés par leur origine biologique, « raciale ». De plus la communauté, comme le corps, peut-être soumis à des maladies, d'où tout un vocabulaire appliqué à la société (virus, pathologie, parasite...). Ce vocabulaire du corps malade n'a pas qu'un rôle d'insulte, il est transposé en catégories pour penser le politique, le corps social.

Penser le groupe humain par la métaphore du corps, sain ou malade, implique une médicalisation du politique et du policier. Le SS ou le membre de la Gestapo devient le médecin de la société, du corps social, y compris lorsqu'il torture ou assassine. Le vocabulaire objective, légitime la violence.

De même, cette métaphore est ce qui rend possible l'eugénisme, « préventif » ou « curatif », à l'image de la médecine. L'eugénisme « préventif » consistant alors à travailler en amont pour rendre plus sain le corps social (alimentation, pratiques sportives, mais aussi interdiction des unions sexuelles pensées comme « interraciales »), et l'eugénisme « curatif » à éliminer, détruire le « malsain » (handicapés, alcoolique, « allogène »...). Il s'exprime dès la loi du 4 juillet 1933 sur la stérilisation des handicapés et des « asociaux ».

2- La mainmise du pouvoir sur le corps des individus

L'objet du pouvoir nazi n'est pas simplement la communauté, le « Volkskörper », mais aussi le corps des individus. Rappelons le slogan nazi : « Ton corps ne t'appartient pas, il appartient au Führer ».

Le corps n'appartient plus à l'individu, mais à la communauté tout entière. Il devient dès lors l'objet d'un devoir : devoir d'endurcissement pour le corps masculin, devoir de reproduction pour le corps féminin.

¹ « Un jour [...] les membres du corps humain, voyant que l'estomac restait oisif, séparèrent leur cause de la sienne, et lui refusèrent leur office. Mais cette conspiration les fit bientôt tomber eux-mêmes en langueur ; ils comprirent alors que l'estomac distribuait à chacun d'eux la nourriture qu'il avait reçue, et rentrèrent en grâce avec lui. Ainsi le sénat et le peuple, qui sont comme un seul corps, périclissent par la désunion, et vivent pleins de force par la concorde »

Quant au corps de l'étranger, de l'autre, de l'allogène il devient un corps malsain, virulent, contagieux susceptible de transmettre son infériorité à la société. Il faut le reconnaître, le mesurer. L'impossibilité de reconnaître un Juif de visu est la preuve de son caractère malin. Ce principe implique la nécessité de créer des références anthropométriques. Le corps de l'autre est donc promis au marquage, au parquage, et *in fine* à la destruction.

Intervention d'Yves Ternon, sur le rôle de la science et de la médecine dans le développement du nazisme.

Tout commence en Europe², et pas simplement en Allemagne, à la fin du XIXe siècle, avec la dérive du darwinisme. Deux notions deviennent alors centrales :

- Sélection naturelle – appliquée à l'homme par quelques savants qui considèrent que l'humanité, en prétendant protéger les éléments les « moins bons » développe sa propre dégénérescence.
- Eugénisme racial : supprimer les êtres les « moins bons » d'un peuple.

À l'issue de la Première guerre mondiale, ces idées trouvent un terreau favorable dans une Allemagne profondément humiliée, et Hitler trouve son inspiration dans cette idéologie européenne héritée du 19^e siècle. Il est sans doute très influencé par la littérature sur l'Hygiène raciale. En 1920 paraît le livre de Karl BINDING qui demande l'élimination de personnes « sans valeur de vie ». Ainsi se développe sous la République de Weimar une idée de l'élimination/sélection, qui est à la source de la médecine nazie. Diverses disciplines universitaires développent ces idées : anthropologie, sciences de l'hérédité, mais aussi création de chaires « d'hygiène raciale ».

La science nazie reprend toutes ces idées à partir de 1933, en s'organisant autour de quelques principes fondamentaux, dont la domination de l'hérédité, et sa transposition au « Volkskörper ». Pour préserver ce « corps du peuple », il est nécessaire d'en retrancher les cellules mauvaises, de sélectionner et d'éliminer ce qui est malsain. Et celui qui est en charge de ce médecin, c'est le médecin (66% des médecins encore autorisés à exercer à partir de 1933 ont adhéré au parti nazi et/ou à la Ligue nationale des médecins).

Entre 1933 et 1939, toute la médecine allemande est « mise au pas » de l'idéologie nazie. Le Ministère de la santé est rattaché au ministère de l'intérieur, et tous les médecins doivent adhérer à la chambre des médecins du Reich.

Cela se traduit par toute une série de mesures concrètes :

- Les enseignements « d'hygiène raciale » (eugénisme) se multiplient.
- Toute une série de lois hygiénistes sont prises, parallèlement à l'encouragement de la natalité, au contrôle des mariages, à la pénalisation de l'avortement, de la contraception, de l'homosexualité.
- Des mesures de « sélection » sont prises : la loi du 14 juillet 1933 sur la stérilisation des individus porteurs de 8 maladies considérées alors comme héréditaires (débilité, épilepsie, cécité, surdité, schizophrénie, chorée de huntington). Pour appliquer cette loi, des « tribunaux de santé héréditaire » sont créés en 1934³, composés chacun de deux médecins et d'un officier SS. On estime que 200 à 400 000 personnes furent ainsi stérilisées, avec un taux de mortalité de 1 à 3%. La stérilisation est étendue aux « bâtards de Rhénanie », les enfants métis nés de l'union entre les soldats coloniaux français des troupes d'occupation de la Rhénanie et des femmes allemandes.

Ce processus explose sous forme d'une violence sans contrôle à partir de 1939 et du début de la guerre. Dès 1939 commence un programme de mise à mort des enfants malformés, puis l'action T4. L'action T4 commença par l'envoi d'un questionnaire à tous les psychiatres allemands, fiches transmises à des experts qui décident de la vie ou de la mort des malades. Environ 70 000 malades sont ainsi assassinés.

La notion de dignité humaine n'a évidemment pas cours dans la vision du monde nazie, On lui substitue une éthique du fort légitimé à détruire le faible.

Nathalie HERAUD, professeure au lycée Jean-Jacques Rousseau, Sarcelles.

² Cf G. Bensoussan, *Europe, une passion génocidaire, essai d'histoire culturelle*, ed° Mille et une nuits, 2006

³ Pour une illustration de ces tribunaux au cinéma, voir le début de *Amen*, de Costa Gavras.